



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2019 GROUPE ROSIER

Sommaire

- **Déclaration du Management**
- **Rapport de gestion intermédiaire du Groupe ROSIER**
- **Etats financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2019**
- **Rapport du commissaire**



DECLARATION DU MANAGEMENT



DECLARATION DU MANAGEMENT

Je Soussigné, Willy RAYMAEKERS, Administrateur délégué - Directeur général, atteste, au nom et pour le compte de la Société, qu'à ma connaissance :

- Les états financiers consolidés résumés intermédiaires, établis conformément à la norme comptable internationale applicable à l'information intermédiaire (IAS 34) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société Rosier et des entreprises comprises dans la consolidation (Rosier Nederland et Rosier France) ;
- Le rapport de gestion intermédiaire sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires, contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu des Art. 13 §§ 5 et 6 de l'Arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Moustier, le 19 juillet 2019

Willy RAYMAEKERS

*Administrateur délégué
Directeur général*



RAPPORT DE GESTION INTERMEDIAIRE DU GROUPE ROSIER



CONTEXTE GENERAL, ACTIVITES ET RESULTATS

Les éléments marquants du premier semestre 2019 auxquels le Groupe Rosier a dû faire face sont les suivants :

- Des ventes en fertilisants granulés en Europe en forte hausse de 45% par rapport à la même période en 2018 : il faut remonter en 2015 pour atteindre un niveau supérieur.
- A la Grande exportation, malgré la politique commerciale mise en place basée sur la différenciation de nos produits, les ventes ont régressé de 17% par rapport à 2018 qui fut une année historiquement excellente.
La concurrence provenant notamment de l'Europe de Nord et de l'Afrique du Nord est importante sur nos marchés africains. La situation financière de certains pays est catastrophique et ne peut apporter suffisamment de garanties financières et de confort pour y délivrer nos produits.
- En Spécialité, les ventes ont atteint un niveau bas jamais connu depuis 10 ans, surtout en Europe.
- Le mois de juin a été consacré à la maintenance des ateliers de granulation à Sas de Gand et à Moustier, le granulateur est en cours de remplacement.

L'ensemble de ces éléments a fortement influencé nos activités et nos résultats du 1^{er} semestre 2019 :

- Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2019 se monte à 108,1 millions €, en hausse de 20% par rapport à celui de 2018 qui était de 90,3 millions €.
- Les autres produits d'exploitation atteignent 0,8 million € (1,4 million € en 2018) : ils incorporent des refacturations diverses pour des prestations de services.
- Suite à la hausse des activités tant commerciales que de production les dépenses d'exploitation ont augmenté de 12,2 millions € (hors amortissements et réductions de valeur).
- Après déduction des charges d'exploitation, comprenant les amortissements et réductions de valeurs à hauteur de 2,6 millions € (1,9 million € en 2018), le résultat d'exploitation (EBIT) se clôture en une perte de 1,7 million € (essentiellement due au deux derniers mois du semestre) ; le résultat d'exploitation du 1^{er} semestre 2018 ressortait en perte de 5,9 millions €.
- Après charges financières et impôts sur le résultat, le résultat net de la période ressort en perte de 1,5 million € (-6,1 €/action), contre un résultat négatif de 4,8 millions € (-18,8 €/action) sur le 1^{er} semestre 2018.

Aucun événement susceptible d'influencer de manière significative la situation du Groupe Rosier au 30 juin 2019 n'est intervenu depuis la clôture de la période.



Les résultats semestriels comparés et les états consolidés de la situation financière du Groupe sont les suivants :

a) Résultats semestriels:

en K€	1^{er} semestre 2019	1^{er} semestre 2018
Produits d'exploitation	108.943	91.764
<i>dont : Chiffre d'affaires</i>	108.098	90.342
<i>Autres produits d'exploitation</i>	845	1.422
Charges d'exploitation	(110.620)	(97.695)
Résultat d'exploitation	(1.676)	(5.931)
Résultat financier	(316)	(74)
Résultat avant impôts	(1.992)	(6.004)
Impôts sur le résultat	447	1.223
Résultat de la période	(1.545)	(4.781)

en € par action	1^{er} semestre 2019	1^{er} semestre 2018
EBITDA	3,53	(15,78)
EBIT	(6,57)	(23,26)
Résultat de la période	(6,06)	(18,75)

b) Etat consolidé de la situation financière :

en K€	30-06-19	31-12-18	2019/2018
<u>ACTIF</u>			
Immobilisations nettes	37.100	36.149	
Actif du droit d'utilisation	1.091	-	
Actifs d'impôts différés	5.634	5.187	
Autres actifs non courants	1	1	
Total des actifs non courants	43.826	41.337	6,02%
Stocks	56.521	49.636	
Créances d'impôts courants	300	-	
Créances Commerciales	43.033	43.559	
Autres créances	1.704	2.910	
Trésorerie et équivalents	312	58	
Total des actifs courants	101.870	96.163	5,94%
TOTAL DES ACTIFS	145.696	137.500	5,96%
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital	2.748	2.748	
Réserves et résultats reportés	35.485	37.030	
Total des capitaux propres	38.233	39.778	-3,88%
<u>PASSIF</u>			
Avantages du personnel	1.324	1.468	
Obligation locative	856	-	
Prêts et emprunts portant intérêts	25.000	25.000	
Total des passifs non courants	27.180	26.468	2,69%
Dettes d'impôts courants	80	252	
Prêts et emprunts portant intérêts	54.284	21.027	
Dettes commerciales	20.550	45.475	
Obligation locative	240	-	
Autres dettes	3.939	3.711	
Passifs sur contrats	1.190	788	
Total des passifs courants	80.283	71.254	12,67%
Total des passifs	107.463	97.722	9,97%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	145.696	137.500	5,96%



Sureté – Sécurité – Environnement

Sur le 1er semestre 2019, le Groupe Rosier a enregistré un accident de travail avec arrêt.

Perspectives

La nouvelle politique commerciale mise en place en Europe à partir du 1^{er} mai devrait apporter les premiers éléments positifs lors de la campagne 2019/2020.

Au regard des éléments dont nous disposons à la rédaction de ce communiqué, le second semestre sera marqué par :

- Des productions élevées dans nos trois ateliers de production ;
- Des livraisons en Europe qui devraient continuer à se redresser ;
- Des livraisons à la Grande exportation qui devraient reprendre le rythme de croissance de 2018 ;
- La poursuite des efforts pour redresser l'activité des Spécialités au niveau mondial ;
- La poursuite du programme d'optimisation des frais fixes et la mise en place d'initiatives afin de réduire les coûts variables.

Compte tenu de tous ces éléments, et avec prudence, le résultat d'exploitation de l'année 2019 est attendu positif.

Les effets conjugués des mesures prises en 2019 devraient apporter des résultats plus significatifs à partir de 2020, à condition que le marché ne se détériore pas.

Investissements

Au cours des six premiers mois de 2019, le Groupe Rosier a procédé à des investissements pour 2,8 millions €.

Corporate gouvernance, contrôle interne et gestion des risques

Le structure de la gouvernance de la Société reste à l'identique de sa description reprise dans le rapport de gestion consolidé au 31 décembre 2018.

Les risques fondamentaux auxquels l'entreprise est confrontée demeurent ceux décrits dans le chapitre y réservé du Rapport Annuel 2018. Le Groupe Rosier veille à appliquer au mieux les mesures et procédures qu'elle a définies pour les anticiper et les maîtriser.

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES RESUMES
INTERMEDIAIRES
AU 30 JUIN 2019**

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2019

<u>Etat consolidé résumé du résultat global</u>	p. 11
<u>Etat consolidé résumé de la situation financière</u>	p. 12
<u>Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres</u>	p. 13
<u>Etat consolidé résumé des flux de trésorerie</u>	p. 14
<u>Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires</u>	p. 15
1. Présentation	p.15
2. Déclaration de conformité	p.15
3. Principes comptables significatifs	p.15
4. Modifications des principes comptables	p.16
5. Recours à des estimations et jugements	p.18
6. Risques significatifs	p.19
7. Information sectorielle	p.19
8. Services et biens divers	p.19
9. Frais de personnel	p.20
10. Charges financières	p.20
11. Impôts sur le résultat	p.20
12. Dépenses d'investissement	p.20
13. Actifs d'impôts différés	p.21
14. Stocks et réduction de valeur sur stocks	p.21
15. Réduction de valeur sur créances	p.21
16. Dettes financières	p.21
17. Créances commerciales et dettes commerciales	p.22
18. Autres dettes	p.22
19. Instruments financiers	p.22
20. Saisonnalité	p.22
21. Parties liées	p.23
22. Evènements postérieurs à la date de clôture	p.23



ETAT CONSOLIDE RESUME DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'EUR	Note	1er semestre	
		2019	2018
Produits d'exploitation		108.943	91.764
Produits	7	108.098	90.342
Autres produits d'exploitation		845	1.422
Charges d'exploitation		- 110.620	- 97.695
Approvisionnements et matières premières		- 85.502	- 73.055
Services et biens divers	8	- 12.830	- 12.762
Frais de personnel	9	- 9.199	- 9.337
Amortissements et réductions de valeur		- 2.576	- 1.908
Provisions		-	-
Autres charges d'exploitation		- 512	- 633
Résultat d'exploitation		- 1.676	- 5.931
Produits financiers		15	93
Charges financières	10	- 331	- 167
Résultat avant impôts		- 1.992	- 6.004
Impôts sur le résultat	11	447	1.223
Résultat de la période		- 1.545	- 4.781
Autres éléments du résultat global - qui ne seront pas reclassés dans le résultat de la période		-	-
Gains (pertes) actuariels des régimes de pension à prestations définies		-	-
Impôts sur les autres éléments du résultat global		-	-
Résultat global total de la période		- 1.545	- 4.781
Résultat de la période attribuable aux :			
Propriétaires		- 1.545	- 4.781
Résultat global total de la période attribuable aux :			
Propriétaires		- 1.545	- 4.781
<u>Résultat par action</u>			
Résultat de base et dilué par action (en Eur)		- 6,06	- 18,75

Les notes des pages 14 à 23 font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.



ETAT CONSOLIDE RESUME DE LA SITUATION FINANCIERE

En milliers d'EUR	Note	30 juin 2019	31 décembre 2018
ACTIFS			
Immobilisations incorporelles		221	249
Immobilisations corporelles	12	36.879	35.901
Actif du droit d'utilisation	4	1.091	-
Actifs d'impôt différé	13	5.634	5.187
Autres actifs non courants		1	1
Total des actifs non courants		43.826	41.337
Stocks	14	56.521	49.636
Créances d'impôts courants		300	-
Créances commerciales	17	43.033	43.559
Autres créances		1.704	2.910
Trésorerie et équivalents de trésorerie		312	58
Total des actifs courants		101.870	96.163
TOTAL DES ACTIFS		145.696	137.500
CAPITAUX PROPRES			
Capital social et primes d'émission		2.748	2.748
Réserves et résultats reportés		35.485	37.030
Total des capitaux propres		38.233	39.778
PASSIFS			
Avantages du personnel		1.324	1.468
Prêts et emprunts portant intérêts	16	25.000	25.000
Obligations locatives		856	-
Total des passifs non courants		27.180	26.468
Dettes d'impôts courants		80	252
Prêts et emprunts portant intérêts	16	54.284	21.027
Dettes commerciales	17	20.550	45.475
Obligations locatives	4	240	-
Autres dettes	18	3.939	3.711
Passifs sur contrats		1.190	788
Total des passifs courants		80.283	71.254
Total des passifs		107.463	97.722
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		145.696	137.500

Les notes des pages 14 à 23 font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.



ETAT CONSOLIDE RESUME DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d' EUR</i>	<i>Capital social</i>	<i>Primes d'émission</i>	<i>Réserves</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Total</i>
Au 1^{er} janvier 2018	2.550	198	11.356	30.819	44.923
Résultat de la période				-4.781	-4.781
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts					0
Au 30 juin 2018	2.550	198	11.356	26.038	40.142
Au 1^{er} janvier 2019	2.550	198	11.356	25.674	39.778
Résultat de la période				-1.545	-1.545
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts					0
Au 30 juin 2019	2.550	198	11.356	24.129	38.233



ETAT CONSOLIDE RESUME DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'EUR	Note	1 ^{er} semestre	
		2019	2018
Résultat de la période		-1.545	-4.781
Ajustements:			
Amortissements		2.076	1.851
Réductions de valeur sur stocks	14	502	57
Réductions de valeur sur créances commerciales	15	-	-
Résultat provenant de la vente d'immobilisations corporelles			131
Produits d'intérêts		-	-
Impôts sur le résultat	11	-447	-1.223
Charges d'intérêts		325	120
Augmentation / (diminution) des avantages du personnel		-144	-117
Besoin de fonds de roulement :			
Diminution / (augmentation) des autres actifs non courants		-	-
Diminution / (augmentation) des stocks	14	-7.387	2.856
Diminution / (augmentation) des créances commerciales	17	526	4.466
Diminution / (augmentation) des autres créances		906	-627
Augmentation / (diminution) des dettes commerciales	17	-24.926	-5.178
Augmentation / (diminution) des provisions		-	-
Augmentation / (diminution) des autres dettes		632	-310
Intérêts payés	10	-313	-120
Impôts sur le résultat payés		-173	326
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-29.968	-2.548
Intérêts reçus		-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	12	-4.119	-2.858
Produits de cessions d'immobilisations corporelles			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-4.119	-2.858
Dividendes payés		-	-
Souscription d'emprunts		107.181	75.015
Remboursement d'emprunts		-73.924	-69.175
Paiements d'obligations locatives (1)		1.096	-
Intérêts sur obligations locatives		-12	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		34.341	5.840
Variation totale des flux de trésorerie et équivalents de trésorerie		254	434
Augmentation / (diminution) de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		58	37
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		312	471

(1) Les paiements de loyers liés aux contrats de location à court terme qui ne sont pas inclus dans les obligations locatives sont classés à titre de sorties de fonds découlant des activités opérationnelles.

Les notes des pages 14 à 23 font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES

1. Présentation de l'entreprise

Rosier SA (la « Société ») est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, 11A route de Grandmetz à 7911 Moustier (n° d'entreprise 0401256237).

La Société est détenue à 77,47 % par le Groupe Borealis. Les fertilisants font partie du « core business » de Borealis, groupe européen ayant son siège social à Vienne.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires, portant sur les six mois clôturés le 30 juin 2019, englobent la Société et ses filiales (ci-après dénommé « le Groupe »).

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2018 sont disponibles sur simple demande auprès du siège social de la Société ou à l'adresse www.rosier.eu.

2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Ces états n'englobent pas toutes les informations nécessaires à des comptes annuels complets et doivent donc être lus à la lumière des comptes annuels consolidés pour l'exercice comptable dôturé le 31 décembre 2018 à l'exception des modifications de principes comptables concernant l'IFRS 16 décrits en note 4.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été arrêtés le 19 juillet 2019 sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Société.

3. Principes comptables significatifs

Les principes comptables utilisés pour l'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Un certain nombre de nouvelles normes, amendements de normes et interprétations sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2019 et ont été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.



- ✓ IFRS 16 'Contrats de location' : Cette norme remplace la guidance actuellement fournie par l'IAS 17 et introduit des changements conséquents dans la comptabilisation des preneurs à bail. IFRS 16 impose au preneur à bail de reconnaître un passif de location qui est le reflet des paiements locatifs futurs et du "droit d'utiliser l'actif" pour la quasi-totalité des contrats de location-financement. Pour les bailleurs, la comptabilisation reste globalement inchangée. L'impact de l'adoption de cette nouvelle norme et les nouvelles politiques comptables y afférentes sont présentées à la note 4.

- ✓ IFRIC 23 'Comptabilisation des incertitudes à l'égard des impôts sur le résultat'. L'interprétation s'applique à la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt inutilisés et des taux d'imposition lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser selon IAS 12. L'IFRIC 23 a été adoptée à compter du 1er janvier 2019 et n'a donné lieu à aucun ajustement.

Aucune autre norme, amendement ou amélioration annuelle n'a eu d'impact sur les principes comptables du groupe.

4. Modifications des principes comptables

Contrats de location - Le groupe en tant que preneur

Le 1er janvier 2019, le Groupe a adopté la norme IFRS 16 qui s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019. Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 de manière rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale à la date de première application dans le bilan d'ouverture, sans retraitement des soldes comparatifs au 31 décembre 2018.

Pour les contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple, le Groupe a comptabilisé une obligation locative évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal du groupe au 1er janvier 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré du groupe appliqué aux obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 était de 3,13 %. Un actif au titre du droit d'utilisation d'une valeur correspondante à l'obligation locative a été comptabilisé. Par conséquent, il n'y a pas eu d'impact net dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2019. La dotation aux amortissements de l'actif au titre du droit d'utilisation et la charge d'intérêt sur l'obligation locative ont remplacé la charge liée aux contrats de location simple comptabilisée antérieurement. Même si l'incidence qu'a l'adoption de cette norme sur les états des flux de trésorerie est neutre, le remboursement du capital des obligations locatives sera présenté dans les activités de financement en vertu de l'IFRS 16, alors qu'il était auparavant présenté dans les activités opérationnelles.



Dans le cadre de la transition à la norme IFRS 16, le Groupe a utilisé les mesures de simplification suivantes :

- Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 aux contrats qui avaient antérieurement été identifiés comme des contrats de location selon les normes IAS 17 et IFRIC 4;
- Le Groupe a comptabilisé les contrats de location dont l'échéance se situe dans les 12 mois suivant la date de première application comme s'il s'agissait de contrats à court terme, en portant les loyers en résultat net de manière linéaire sur la durée du contrat.

La valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de clôture, par catégorie de biens sous-jacent :

	30-juin-19	01-janv-19
Véhicules industriels	849	1014
Voitures de société	242	282
Total actif au titre du droit d'utilisation	<u>1091</u>	<u>1296</u>

La réconciliation des engagements de location simple divulgués selon la norme IAS 17 au 31 décembre 2018 et de l'obligation locative comptabilisée au 1er janvier 2019 selon la norme IFRS 16 se présente comme suit :

	Au 1 ^{er} janvier 2019
Engagements découlant de contrats de location simple au 31 décembre 2018	1452
Effet de l'actualisation au taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019	-87
(Moins): Mesure de simplification pour contrats échéant dans 12 mois ou moins	-68
Obligations locatives au 1er janvier 2019	<u>1296</u>
Dont:	
Courant	434
Non-courant	862
	<u>1296</u>

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des obligations locatives du Groupe d'après les flux de trésorerie contractuels prévus, jusqu'aux dates d'échéance contractuelles. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

Echéances contractuelles des obligations locatives	Moins de 6 mois	6 mois à 12 mois	Entre 1 an et deux ans	Entre 2 ans et 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total des flux de trésorerie	Valeur comptable
Au 30 juin 2019	238	231	364	330	3	1.166	1096

Les principes comptables liées aux actifs au titre du droit d'utilisation et aux obligations locatives se présentent comme suit :

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation à l'état consolidé de la situation financière et une obligation locative correspondante est comptabilisée dans les passifs à la date à laquelle l'actif en location est prêt à être utilisé par le Groupe. Le coût des actifs



au titre du droit d'utilisation comprend le montant des obligations locatives comptabilisé, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers effectués à la date de début ou avant cette date, déduction faite de tout avantage incitatif à la location reçu par le bailleur. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti de manière linéaire au cours de la durée d'utilité de l'actif ou jusqu'à l'échéance du contrat de location, selon la plus courte des deux périodes. Les actifs au titre du droit d'utilisation pourraient subir une moins-value.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui doivent être versés pendant la durée du contrat de location, lesquels sont actualisés selon le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location s'il n'est pas possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent des paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et des sommes qui devraient être versées au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent aussi le prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer et le paiement de pénalités en cas de résiliation du contrat de location. Chaque paiement de loyer est réparti entre le remboursement du capital de l'obligation locative et la charge d'intérêt. La charge d'intérêt est passée en résultat sur la durée du contrat de location et doit correspondre à l'application, au solde de l'obligation locative, d'un taux d'intérêt constant pour chaque période. Les paiements se rapportant aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'actifs de faible valeur sont passés en charges de manière linéaire à l'état du résultat consolidé.

5. Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes comptables ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Pour la préparation de ces états financiers intermédiaires, la direction du Groupe n'a pas appliqué d'autres estimations et/ou hypothèses que celles utilisées pour établir ses comptes consolidés au 31 décembre 2018.

Les estimations et jugements sur lesquels le Groupe a porté son attention au 30 juin 2019 sont les suivants:

- Les impôts différés ainsi que leur recouvrabilité en fonction des prévisions actuelles ;
- Le risque de crédit : il est analysé hebdomadairement. Aucun sinistre n'est à signaler en 2019.
- Le recours au jugement et l'utilisation d'estimations critiques par la direction sont nécessaires afin d'évaluer si une provision pour impôt éventuel doit être comptabilisée selon l'IAS 12 et l'IFRIC 23. Au 30 juin 2019, aucune provision pour impôts éventuels n'a été comptabilisée.



6. Risques significatifs

Il n'y a pas eu de changement significatif quant aux risques tels que détaillés dans les annexes de nos comptes annuels consolidés au 31 décembre 2018.

7. Information sectorielle

En milliers d'EUR	1 ^{er} semestre 2019				Consolidé
	Belgique	Pays-Bas	France	Eliminations	
Ventes externes	50.622	57.477	0		108.098
Ventes inter-secteurs	7.514	2.790	0	-10.303	-
Résultat des activités opérationnelles	-190	-1.486	0		-1.676
Résultat financier net	26	-342	0		-316
Impôts sur le résultat	5	442	0		447
Résultat sectoriel	-159	-1.385	-1	0	-1.545
<i>Total de l'état de la situation financière par site d'exploitation</i>	<i>136.516</i>	<i>80.414</i>	<i>2.207</i>	<i>-73.442</i>	<i>145.696</i>
<i>Total des actifs non courants par site d'exploitation</i>	<i>21.046</i>	<i>27.552</i>	<i>-</i>	<i>-4.773</i>	<i>43.826</i>
<i>Dépenses brutes d'investissements</i>	<i>2.006</i>	<i>2.114</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>4.119</i>
<i>Amortissements et dépréciations</i>	<i>1.010</i>	<i>1.066</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>2.076</i>

En milliers d'EUR	1 ^{er} semestre 2018				Consolidé
	Belgique	Pays-Bas	France	Eliminations	
Ventes externes	44.786	45.556	0		90.342
Ventes inter-secteurs	6.571	1.315	0	-7.886	-
Résultat des activités opérationnelles	-590	-5.339	-2		-5.931
Résultat financier net	81	-155	0		-74
Impôts sur le résultat	138	1.085	0		1.223
Résultat sectoriel	-370	-4.409	-2	0	-4.781
<i>Total de l'état de la situation financière par site d'exploitation</i>	<i>85.138</i>	<i>46.504</i>	<i>1.806</i>	<i>-40.751</i>	<i>92.697</i>
<i>Total des actifs non courants par site d'exploitation</i>	<i>20.530</i>	<i>25.205</i>	<i>195</i>	<i>-4.773</i>	<i>41.157</i>
<i>Dépenses brutes d'investissements</i>	<i>754</i>	<i>2.105</i>	<i>0</i>	<i>-</i>	<i>2.858</i>
<i>Amortissements et dépréciations</i>	<i>893</i>	<i>958</i>	<i>0</i>	<i>-</i>	<i>1.851</i>

8. Services et biens divers

Au 30 juin 2019, les services et biens divers sont au même niveau qu'au 30 juin 2018 soit EUR 12,8 millions. Comme l'année passée, les entretiens annuels des ateliers de production ont été réalisés ou ont débuté au cours du premier semestre.



9. Frais de personnel

	30 juin 2019	30 juin 2018
Rosier	106,9	119,6
Rosier Nederland	118,4	112,9
Total en équivalents temps plein	225,3	232,5

10. Charges financières

L'évolution des charges financières est en corrélation avec l'évolution de la dette financière du Groupe Rosier auprès de Borealis.

A partir du 28 février 2019, Borealis a mis à la disposition de ROSIER un prêt supplémentaire (voir note 16).

11. Impôts sur le résultat

Le taux d'impôt effectif du Groupe pour le premier semestre clôturé au 30 juin 2019 s'élève à 22,45 % contre 20,37 % pour le semestre clôturé au 30 juin 2018.

L'évolution du taux d'impôt effectif est due aux résultats par société ; au 30 juin 2019, Rosier SA (Belgique) et Rosier Nederland présentent toutes deux une perte avant impôts (même situation qu'au 30 juin 2018). Ces pertes génèrent un actif d'impôt différé additionnel de EUR 447 milliers au 30 juin 2019.

12. Dépenses d'investissement – immobilisations corporelles

Au cours du 1^{er} semestre de 2019, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de EUR 2.823 milliers (EUR 2.858 milliers au cours du même semestre en 2018).

Ces investissements portent sur l'installation du nouveau granulateur G1 à Moustier, la poursuite des projets de modernisation des installations, des assainissements environnementaux et le renforcement de la sécurité des sites.

L'impact de l'IFRS 16 (actifs au titre de droits d'utilisation - voir note 4) dans les immobilisations est de EUR 1.296 milliers au 30 juin 2019 (non appliqué au 30 juin 2018).

Au 30 juin 2019, le Groupe a des engagements d'acquisitions d'immobilisations corporelles, liés à la poursuite des projets, pour un montant de EUR 1.146 milliers (EUR 556 milliers au 30 juin 2018).



13. Actifs d'impôts différés

L'évolution des actifs d'impôts différés est expliquée par les pertes encourues dans le Groupe. Tenant compte des prévisions à terme, il n'y a pas de risque quant à la recouvrabilité de ces impôts différés.

Au 30 juin 2018, un montant d'actif d'impôts différés de EUR 280 milliers constitué de pertes reportées antérieures avait dû être extourné compte tenu de l'expiration de son délai de recouvrabilité.

14. Stocks et réductions de valeur sur stocks

L'augmentation du poste stocks à la fin du semestre (EUR 56,5 millions au 30 juin 2019 pour EUR 49,6 millions au 31 décembre 2018) s'explique par un stockage de nos produits finis induit par un niveau de production particulièrement bon sur les 6 premiers mois de 2019 et par l'anticipation des arrêts pour maintenance des ateliers aux Pays-Bas et l'arrêt de l'atelier de production de Moustier suite au remplacement du granulateur G1.

Des dotations de réductions de valeur ont été actées au 30 juin 2019 pour un montant net de EUR 502 milliers dont des dotations pour EUR 512 milliers et des reprises pour EUR 10 milliers (des reprises de dotations avaient été actées pour un montant de EUR 321 milliers et des reprises pour EUR 264 milliers au cours du même semestre en 2018).

15. Réductions de valeur sur créances

En 2019, aucune perte sur créance n'est à déplorer.

16. Dettes financières

En milliers d'EUR	30-juin-19	31-déc-18
Prêts et emprunts portant intérêts à long terme	25.000	25.000
Prêts et emprunts portant intérêts à court terme	54.284	21.027
Total des dettes financières	79.284	46.027

Ces montants représentent les emprunts réalisés auprès du groupe Borealis.



Le groupe Borealis a mis à la disposition de Rosier trois sources de financement au 30 juin 2019:

- Un prêt à 18 mois de EUR 25 millions (taux Euribor 6 mois + 125 bps) du 31 décembre 2018 au 30 juin 2020
- Un prêt à 18 mois de EUR 25 millions (taux Euribor 6 mois + 132 bps) du 28 février 2019 au 28 août 2020
- Une ligne de crédit de EUR 20 millions (taux Bloomberg 1 mois + 65 bps).

17. Créances commerciales et dettes commerciales

Le poste de créances commerciales se situe au même niveau soit EUR 43 millions au 30 juin 2019 pour EUR 43,6 millions au 31 décembre 2018.

La baisse du poste de dettes commerciales (EUR 20,6 millions au 30 juin 2019 pour EUR 45,5 millions au 31 décembre 2018) est à un niveau plus normatif au 30 juin 2019 par rapport au dernier trimestre de 2018 durant lequel un réapprovisionnement important en matières premières avait été réalisé.

18. Autres dettes

Ce poste est essentiellement composé de deux éléments :

- Rémunérations et charges sociales : EUR 2.553 milliers au 30 juin 2019 (EUR 2.326 milliers au 31 décembre 2018).
- TVA et autres taxes à payer : EUR 340 milliers au 30 juin 2019 (EUR 1.255 milliers au 31 décembre 2018).

19. Instruments financiers

Pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur, la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

20. Saisonnalité

Compte tenu de la saisonnalité du climat et des spécificités des cultures, la consommation du marché européen est principalement concentrée au printemps ; cette période est précédée d'une demande importante pour pré stockage en automne.



21. Parties liées

Les opérations entre le Groupe et d'autres sociétés du Groupe Borealis au 30 juin 2019 sont les suivantes :

<u>En milliers d'EUR</u>	<u>30-juin-19</u>	<u>30-juin-18</u>
Achats de matières premières	17.581	10.640
Prestations de services	253	532
Dettes commerciales	628	616
Ventes de produits finis	49.295	41.031
Autres produits d'exploitation	-	-
Prestations de services	420	867
Commissions, ajustements contractuels	1.455	1.041
Créances commerciales	1.296	3.601
Dettes financières	79.284	33.782
Intérêts payés	305	120

Les rémunérations et autres avantages des membres de la direction se sont élevés à EUR 841 milliers au 30 juin 2019 pour EUR 908 milliers au 30 juin 2018.

Les membres de la direction sont au nombre de huit au 30 juin 2019 comme en 2018 (pour rappel, un départ avait eu lieu en mars et un autre en avril 2018).

Les membres de la direction représentent les fonctions de direction générale, financière, ressources humaines, commerciale et industrielle.

22. Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun évènement postérieur à la date de clôture n'est à mentionner.



RAPPORT DU COMMISSAIRE



ROSIER SA

**Rapport du commissaire sur l'examen limité de
l'information financière consolidée intérimaire
résumée pour la période clôturée le 30 juin 2019**

Le 19 juillet 2019



Au Conseil d'administration de Rosier SA
Moustier

Rapport du commissaire sur l'examen limité de l'information financière consolidée intérimaire résumée pour la période clôturée le 30 juin 2019

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière consolidée résumée intermédiaire de Rosier SA et de ses filiales (le "Groupe") au 30 juin 2019 ci-jointe, comprenant l'état consolidé résumé de la situation financière au 30 juin 2019, l'état consolidé résumé du résultat global, l'état consolidé résumé des variations des capitaux propres, l'état consolidé résumé des flux de trésorerie y relatifs pour la période de 6 mois close à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de cette information financière consolidée intérimaire résumée conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur cette information financière consolidée intérimaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "Examen limité d'information financière intermédiaire mise en œuvre par l'auditeur indépendant de l'entité". Notre examen a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un contrôle plénier conduit en conformité avec les normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un contrôle plénier aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que l'information financière consolidée résumée intermédiaire ci-jointe n'a pas été établie, à tous égards importants, conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Anvers, le 19 juillet 2019

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SCRL
Représentée par

Peter Van den Eynde
Associé